



## Commentaires sur le projet de règles internes du Médiateur sur l'alerte éthique ou 'whistleblowing' par la haute autorité pour la transparence de la vie publique

Correspondance - 18/08/2014

**Affaire** OI/1/2014/PMC - **Ouvert le** 24/07/2014 - **Décision le** 26/02/2015 - **Institutions concernées** Parlement européen ( Poursuite de l'enquête non justifiée ) | Conseil de l'Union européenne ( Poursuite de l'enquête non justifiée ) | Commission européenne | Cour de justice de l'Union européenne | Cour des comptes européenne | Contrôleur européen de la protection des données ( Poursuite de l'enquête non justifiée ) | Comité économique et social européen ( Poursuite de l'enquête non justifiée ) | Comité européen des régions | Service européen pour l'action extérieure ( Poursuite de l'enquête non justifiée ) |